

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'OCCE du Val d'Oise du 7 février 2024

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

- Présentation de l'ordre du jour
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport moral de la Présidente (vote)

2. Présentation des rapports

- Rapport d'activités 2022/2023 (explications, discussions et vote)
- Rapport financier 2022/2023 (explications, discussions et vote)
- Rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes (explications, discussions et vote)

3. Présentation des projets

- Motions d'orientation
 - ✓ Projet d'activités 2023/2024 (discussions et vote)
 - ✓ Projet de budget 2023/2024 (discussions et vote)
 - ✓ Vote du montant de la cotisation 2024/2025 (discussions et vote)

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

- Présentation des candidats et votes

1. Ouverture de l'assemblée Générale

L'assemblée générale débute à 9h00 à l'école Croix Duny Argenteuil.

Nombre de personnes présentes : 20

Nombre de votants : 17

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre total de voix : 6069

Les votes s'effectueront à main levée.

Les pouvoirs sont attribués aux membres du CA ou aux personnes concernées.

- Présentation des membres du conseil d'administration
- Tour de table des personnes présentes
- Désignation des secrétaires de séances (Mme Véronique Tran et Mme Pascale Poussier)
- Désignation des membres responsables du scrutin. (Mme Véronique Tran et Mme Pascale Poussier)

- Présentation de l'ordre du jour

Remarques : Les différents points de l'ordre du jour seront traités de la façon suivante :

- 1) Présentations du rapport d'activité et du projet d'activité suivi d'une discussion et d'un vote
- 2) Présentation des rapports financiers et du projet de budget suivi d'une discussion et d'un vote
- 3) Renouvellement du Conseil d'administration

Demande d'ajout en fin d'assemblée générale du point suivant : Changement d'adresse du siège

Adoption de l'ordre du jour

Vote : Approuvé à l'unanimité

Rapport moral de la Présidente Sandrine Bonnaire (voir Annexe)

2. Présentation des rapports (Cf. documents annexes)

- **Rapport d'activité 2021/2022**
- **Projet d'activité 2022/2023**

Échanges avec la salle :

- Comment est-il possible de s'inscrire aux actions ?

Il existe plusieurs outils de communication à destination des écoles adhérentes : le bulletin pédagogique, le site internet, les mails envoyés durant l'année pour relancer les différents projets. Les modalités d'inscription sont données. Vous pouvez également nous contacter par téléphone.

Vote du rapport d'activité → Approuvé à l'unanimité

Vote pour le projet d'activité 2023/2024 → Approuvé à l'unanimité

• Rapport financier 2022/2023 (cf. documents)

- Lecture du rapport financier par la trésorière. (Voir pièce jointe)

Vote : Approuvé à l'unanimité

- Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes

Vote : Approuvé à l'unanimité

- Quitus à la Trésorière

Vote : Approuvé à l'unanimité

Discussions et réponses aux questions :

- Serait-il possible d'avoir accès à Cyber plus ?
- Serait-il possible d'avoir une carte bancaire ?

Depuis 2019, les comptes des coopératives sont mutualisés. De ce fait, pour la Banque Populaire, il n'y a qu'un seul compte. La création d'un code spécifique pour chaque coopérative est difficile en raison des outils proposés par la banque populaire.

Le CA a fait le choix lors de la signature de la convention que les frais bancaires n'excèdent pas 20€. Actuellement nous avons une plateforme en ligne qui nous est dédié. La dématérialisation des services à un coût.

Néanmoins, le conseil d'administration a bien conscience que l'accès à des services en ligne est une nécessité et que l'utilisation des chèques par exemple est amenée à disparaître.

- Projet de budget 2023/2024 (discussions et vote)

Le budget prévisionnel pour 2023/2024 propose un total de charges de **652 840€** et un total des produits : **698 530 €**. Le résultat est excédentaire en raison de l'augmentation des produits financiers arrivés à terme. (cf. document budget prévisionnel)

Proposition : Le montant de la cotisation pour 2024/2025 sera de 1.90€

Une augmentation de 0,6 centimes de la cotisation fédérale a été votée lors de la dernière Assemblée Générale Nationale de janvier 2024. Une augmentation de la cotisation à l'OCCE 95 est à prévoir pour 2025 - 2026

Vote : Approuvé à l'unanimité

3. Changement d'adresse du siège de l'Association départementale :

Suite au déménagement de la DSDEN, l'association départementale est obligée de procéder à un changement d'adresse de son siège ; il est proposé que la nouvelle adresse soit celle des bureaux : 2 allée de la sebille à Cergy (95 800).

Vote : Approuvé à l'unanimité

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

La Présidente explique le rôle des administrateurs.trices au sein du CA et l'importance d'avoir une équipe complète. L'engagement se fait sur 3 ans. Il y a environ 6 CA dans l'année en présentiel.

Présentation du conseil d'administration	
Sandrine Bonnaire	Catherine Boyer (Pouvoir à madame Perrin)
Pascale Poussier	Natacha Alves
Isabelle Perrin	Sandra Fiolet
Zineb Bezzina	Girard Elise
Véronique Tran	Caroline Despeyroux
Véronique Leger	Martine Vaneekloot (sortante)
	Isabelle Oudart (sortante)

Nouvelles candidatures :

Martine Vaneekloot (enseignante retraitée) → élue à l'unanimité

Ambre Monray (enseignante Ambroise Thomas élémentaire Argenteuil) → élue à l'unanimité

Remerciements aux participant.es de Sandrine Bonnaire.

Clôture de l'Assemblée Générale 11h30

Signature de la Présidente :

Sandrine Bonnaire



O.C.C.E. VAL D'OISE
ECOLE - 2, Allée de la Sébille
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
Tél. : 01 30 32 32 00
Fax : 01 30 32 33 80